

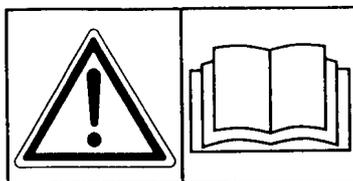


LAVEUR-PULVERISATEUR MINI SUPER

MANUEL

160

NOTICE D'EMPLOI ET D'ENTRETIEN



L Lire attentivement les instructions de ce manuel
avant de commencer à utiliser la machine

ROSAUTO SrL
Via Lungochiampo 53
36054 MONTEBELLO (VI)
TEL.0444-648966 FAX.0444-648960
Web: www.rosauto.it
E-mail: rosauto@rosauto.it

I^a EDIZIONE



TABLE DES MATIERES.

- 1. INTRODUCTION.**
 - 1.1 GARANTIE.**
 - 1.2 UTILISATION.**
 - 1.2.1 PRODUITS DE LAVAGE.**
 - 1.3 DESCRIPTION.**
 - 1.4 IDENTIFICATION.**
 - 1.5 DONNÉES TECHNIQUES.**
 - 1.6 NIVEAU SONORE.**
 - 1.7 PLAQUETTES ET AVIS DE DANGER.**
- 2. NORMES GENERALES DE SECURITE ET DE PREVENTION DES ACCIDENTS.**
 - 2.1 TENUE VESTIMENTAIRE.**
 - 2.2 ECOLOGIE ET POLLUTION.**
 - 2.3 UTILISATION EN TOUTE SÉCURITE.**
- 3. TRANSPORT ET DECHARGEMENT.**
- 4. EMBLACEMENT.**
 - 4.1 CONTROLES A LA PREMIERE MISE EN MARCHE.**
 - 4.2 INSTALLATION.**
- 5. NOTICE D'EMPLOI.**
 - 5.1 MODE D'EMPLOI.**
- 6. LAVAGE DES PISTOLETS.**
 - 6.1 LAVAGE INITIAL.**
 - 6.2 LAVAGE FINAL.**
- 7. ESSAIS DE COULEUR.**
- 8. SYSTEME PNEUMATIQUE.**
 - 8.1 FONCTIONNEMENT.**
- 9. DISPOSITIFS DE SURETE.**
- 10. ENTRETIEN ET CONTROLES PÉRIODIQUES.**
 - 10.1 ASPIRATION INSUFFISANTE DES VAPEURS.**
 - 10.2 NETTOYAGE PETITE POMPE VENTURI.**
 - 10.3 NETTOYAGE NEBULISEUR.**
- 11. LISTE DES PIECES DETACHEES.**

ROSAUTO srl se réserve la propriété du Manuel suivant et interdit à quiconque de le reproduire ou de le communiquer à des tiers sans son autorisation.
Aux fins juridiques, en cas de contestations, accidents ou autre, seul le texte dans la langue du fabricant n'est valable.
ROSAUTO srl n'assume AUCUNE responsabilité pour les dommages dérivant d'incompréhensions ou d'une utilisation erronée due à une traduction imparfaite ou imprécise.



1. INTRODUCTION.

Ce manuel contient les instructions pour l'installation, l'utilisation et la maintenance de l'appareil de lavage appelé **LAVEUR PULVERISATEUR MINI SUPER 160**. Par la suite, le **LAVEUR PULVERISATEUR MINI SUPER 160** sera appelé **Laveur pulverisateur**. Ce manuel fait partie intégrante de la machine. Il doit être convenablement conservé afin de rester en bon état et de pouvoir être consulté en cas de besoin pendant toute la durée de vie du Laveur-pulvérisateur.

La sécurité, le fonctionnement régulier, l'économie d'utilisation et la longévité du **Laveur-pulvérisateur** sont soumis au respect et à l'observation des instructions décrites dans ce manuel et auxquelles il est obligatoire de se conformer:



ROSAUTO décline toute responsabilité en cas de dommages corporels ou matériels dus à la non-observation de ces instructions.

Le **Laveur pulverisateur** est construit conformément aux dispositions contenues dans les directives européennes suivantes:

- **Directive 98/37/CE (Sécurité Machines).**
- **Directive 94/9/CE (Appareils destinés à être utilisés en atmosphères potentiellement explosives).**

En ce qui concerne, en particulier, la directive 94/9/CE (directive "ATEX"), le **Laveur pulverisateur** est une machine conçue et construite pour fonctionner conformément aux paramètres opérationnels établis par **ROSAUTO** garantissant un niveau de protection normale conforme au groupe d'appareils II - catégorie 3, type de danger G D. La machine est donc mise sur le marché accompagnée de:

- **Déclaration de conformité CE,**
- **Label CE,**
- **Manuel d'instructions et de maintenance.**

1.1 GARANTIE.

Lors de la livraison, vérifier si le Laveur-pulvérisateur n'a pas subi de dommages pendant le transport et si le jeu d'accessoires livré est intact et complet. Toute réclamation éventuelle devra être présentée dans les huit jours qui suivent la livraison. L'acheteur ne pourra se prévaloir de ses droits sur la garantie que s'il a respecté les conditions de garantie indiquées ci-après.

ROSAUTO déclare fournir la garantie sur les appareils aux conditions suivantes:

- a) Le **Laveur pulverisateur** est garanti pendant douze mois à compter de la date d'achat, certifiée par un document de livraison délivré par le Revendeur. Lors de toute demande d'intervention sous garantie, l'utilisateur devra mentionner le matricule et l'année de fabrication de l'appareil.
- b) La garantie comprend le remplacement ou la réparation gratuits des composants de l'appareil reconnus défectueux à l'origine pour vices de fabrication et ce, sans coût de main-d'œuvre.
- c) Les interventions sous garantie sont effectuées au siège du fabricant ou des Centres de maintenance agréés, où l'appareil devra parvenir en port franc et sera rendu aux frais et risques de l'utilisateur. Pour les interventions techniques sous garantie éventuellement demandées au domicile de l'utilisateur, sera débité le prix se rapportant aux heures nécessaires au déplacement, au remboursement kilométrique et à tous les frais du vivre et du coucher selon les barèmes en vigueur en possession du personnel du Service après-vente. Rien n'est dû pour le temps nécessaire à l'intervention et au remplacement du matériel.
- d) Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages corporels ou matériels, directs ou indirects dérivant de la non-observation de toutes les prescriptions indiquées dans le manuel d'utilisation et notamment des avertissements concernant l'emplacement, l'installation, l'utilisation et la maintenance de l'appareil. La présente garantie n'entraîne aucune indemnisation de dommages directs et indirects imputables à une éventuelle période de non-fonctionnement de l'appareil. Les interventions sous garantie sont soumises à la ponctualité des paiements en cours.
- e) Cet accord répond aux lois en vigueur de la République Italienne. Pour toute controverse sur cet accord, les parties choisissent le Tribunal de Vicenza.



Outre les cas visés par le contrat, la garantie déchoit:

- En cas d'erreur d'utilisation du **Laveur pulverisateur** imputable à l'opérateur.
- En cas de dommage imputable à un entretien insuffisant.
- Si le **Laveur pulverisateur** a subi des modifications suite à des réparations effectuées par l'utilisateur sans le consentement de **ROSAUTO** ou suite au montage de pièces détachées d'une marque différentes de celle d'origine.
- En cas de non-observation des instructions décrites dans ce manuel.
- En cas d'utilisation de diluants corrosifs hors-normes ou non compris parmi les produits conseillés par **ROSAUTO**.

1.2 UTILISATION.

Le **Laveur-pulvérisateur** est un appareil **exclusivement** conçu et construit pour laver des pistolets à peinture ou des pièces de petites dimensions d'un poids ne dépassant pas 10 kg. Le **Laveur-pulvérisateur** peut être utilisé **uniquement** pour laver des objets souillés de peinture, à l'aide des produits prévus par le fabricant. Il est **interdit** d'utiliser le Laveur-pulvérisateur pour laver des pièces souillées d'huile, mazout, graisses ou autres produits chimiques:



AVERTISSEMENT

Le Laveur pulverisateur ne doit être destiné qu'à l'utilisation pour la quelle il a été conçu et construit. Toute autre utilisation non indiquée dans le présent manuel est considérée impropre et, par conséquent, strictement interdite. ROSAUTO décline toute responsabilité pour les dommages corporels ou matériels dus à une utilisation impropre du Laveur-pulvérisateur ou à la non-observation des instructions contenues dans le présent manuel.

En ce qui concerne l'emplacement où peut opérer le **Laveur pulverisateur**, **ROSAUTO** garantit un niveau de protection conforme au **groupe d'appareils II, catégorie 3, type de danger gaz (G) et poussières (D)** selon la directive 94/9/CE (directive "ATEX"). L'appareil a été conçu et construit pour fonctionner conformément aux paramètres opérationnels établis par **ROSAUTO** et garantir un niveau de protection normale pour une utilisation prévue dans des emplacements où il est **peu probable** qu'il se crée des atmosphères explosives dues à des gaz, vapeurs, brouillards ou mélanges d'air et de poussières. Le **Laveur pulverisateur** est donc adapté pour opérer dans des emplacements présentant les zones de danger suivantes:

- **ZONE 2 (G) - ZONE 22 (D):** Zone dans laquelle il ne se produit normalement pas de mélange de gaz explosif ou seulement pour de brèves périodes.

1.2.1 Produits de lavage.

Pour le lavage des pièces, n'utiliser que du **diluant** conforme aux prescriptions antipollution prévues par les lois en vigueur dans le pays d'utilisation du **Laveur-pulvérisateur**.



AVERTISSEMENT

Il est interdit d'utiliser du diluant contenant des chlorurés ou des fluorures de carbone, tels par exemple: le Trichloro-1,1,1 éthane, le Chlorure de Méthylène ou autres substances à base d'hydrocarbures halogénés.



1.3 DESCRIPTION.

Le **Laveur-pulvérisateur** est principalement constitué d'un récipient en acier zingué (Cf. figure 1) dans lequel sont logés une tôle perforée d'appui et d'écoulement, des tuyaux souples (pos. 7-23-24-26 fig.1) pour le remplissage et la vidange du diluant, introduits dans les récipients situés à la base de la machine, et de commandes situées sur le panneau à l'avant.

Les fumées et les vapeurs de diluant, nébulisés dans l'air à l'intérieur de la machine, sont convoyées et aspirées automatiquement chaque fois que l'opérateur ouvre la porte supérieure (pos. 11 fig.1), et évacuées à l'extérieur par l'effet venturi provoqué par la buse (pos. 15 fig.1) dans le tuyau (pos. 16 fig.1).

En amont de ce tuyau d'évacuation des vapeurs, il est possible d'appliquer un dépurateur à charbons actifs (en option) pour éliminer les particules gazeuses polluantes

À partir du pupitre de commande, l'opérateur effectue:

- La commande de la pompe à venturi pour le diluant souillé (pos. 17 fig.1).
- La commande du nébuliseur (pos. 18 fig.1).
- La commande de la pompe à venturi pour le diluant propre (pos. 19 fig.1).

SCHEMA DU LAVEUR-PULVERISATEUR (Cf. figure 1):

| | |
|-----------|--|
| 160 - 3 | Aimant porte inférieure |
| 160 - 4 | Tuyau souple alimentation en l'air du pistolet. |
| 160 - 7 | Tuyau alimentation détergent souillé. |
| 160 - 8 | Pompe à venturi détergent souillé. |
| 160 - 10 | Raccord sortie air comprimé pour pistolets. |
| 160 - 11 | Porte supérieure de blocage. |
| 160 - 11A | Porte inférieure. |
| 160 - 12 | Raccord entré air avec filtre interne. |
| 160 - 15 | Buses aspiration vapeurs. |
| 160 - 16 | Tuyau décharge vapeurs. |
| 160 - 17 | Vanne commande pompe détergent souillé. |
| 160 - 18 | Vanne commande nébuliseur. |
| 160 - 19 | Vanne commande pompe détergent propre. |
| 160 - 20 | Filtre à sec. |
| 160 - 21 | Pompe à venturi détergent propre. |
| 160 - 22 | Nébuliseur détergent propre. |
| 160 - 23 | Tuyau souple alimentation nébuliseur – détergent propre. |
| 160 - 24 | Tuyau souple alimentation pompe détergent propre. |
| 160 - 25 | Console latérale. |
| 160 - 25A | Grille. |
| 160 - 26 | Tuyau souple vidange détergent souillé. |
| 160 - 27 | Récipient du détergent souillé. |
| 160 - 28 | Récipient du détergent propre. |
| 160 - 41 | Vanne commande aspiration automatique des vapeurs. |
| 160 - 42 | Crochet de soutien de la porte inférieure. |
| 160 - 47 | Cuve de récolte. |
| 160 - 72 | Adhésif tableau de commandes. |
| 160 - 74 | Fil de terre à l'extérieur. |

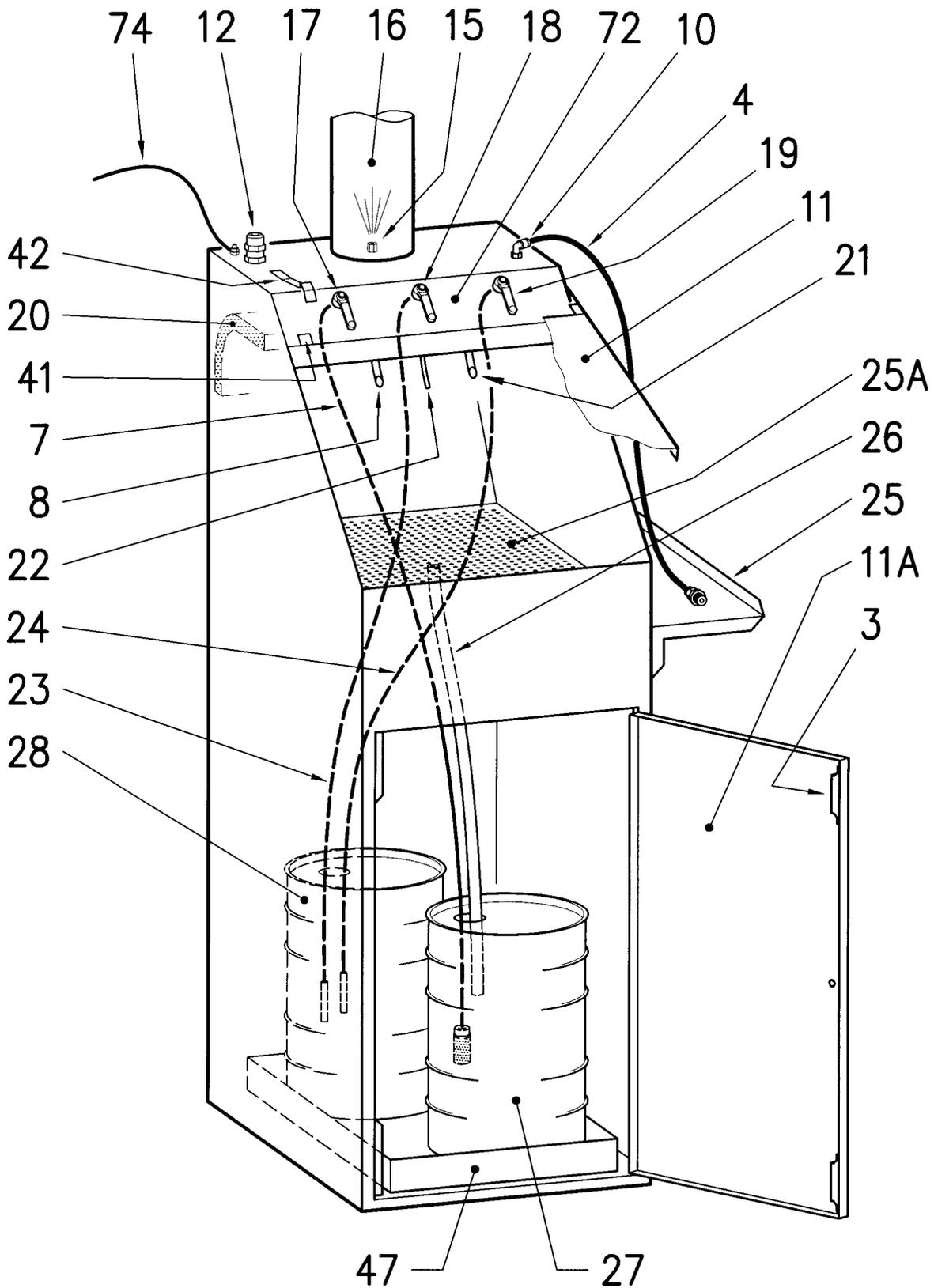


Figure 1

N.B. Pour demander des pièces de rechange, voir le paragraphe "LISTE DES PIÈCES DE RECHANGE" et indiquer toujours LE MODELE – LE N° DE SERIE et L'ANNEE

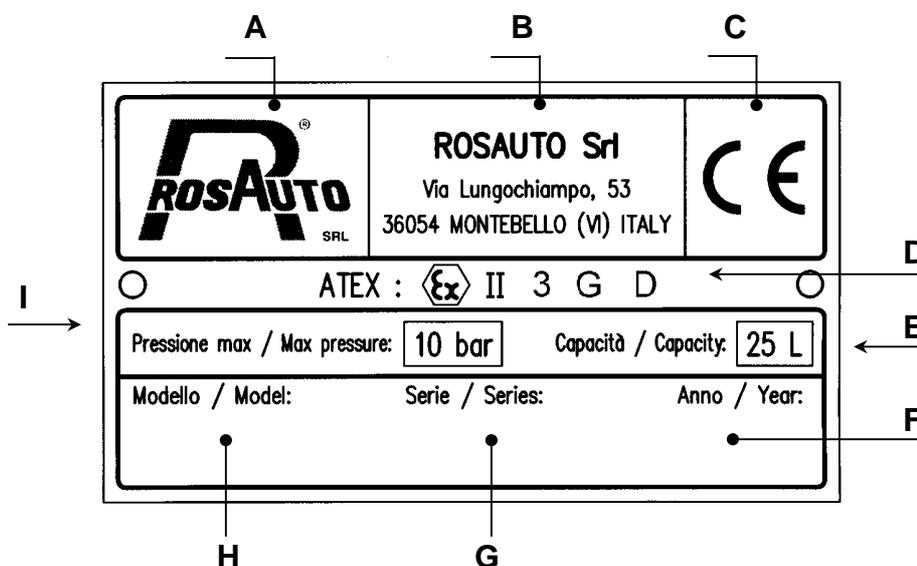


1.4. IDENTIFICATION (Cf. fig. A).

Chaque **Laveur-pulvérisateur** est muni d'une plaque d'identification indiquant:

- A - Marque du fabricant.
- B - Nom et adresse du fabricant.
- C - Label CE.
- D - Groupe, Catégorie, Type de Danger selon la Directive "ATEX".
- E - Quantité de produit de lavage.
- F - Année de fabrication.
- G - Numéro de série
- H - Modèle.
- I - Pression maximum.

N.B.: Les données H - G - F indiquées sur la plaque doivent être mentionnées lors de toute demande de service après-vente et/ou de livraison de pièces détachées.



1.5 DONNÉES TECHNIQUES.

| Description | Unité de mesure | Valeur |
|--|--------------------|--------|
| Masse (Poids) | kg | 40 |
| Hauteur. | mm | 1340 |
| Largeur. | mm | 465 |
| Longueur | mm | 680 |
| Pression de service de l'alimentation pneumatique | bar | 6-10 |
| Diamètre des buses d'aspiration | mm | 1,5 |
| Consommation d'air de chaque buse d'aspiration (à 8 bars) | Nm ³ /h | 11,4 |
| Diamètre de la cheminée d'aspiration des vapeurs | mm | 120 |
| Vitesse de l'air avec 1 buse à l'entrée de la hotte | m/sec | 0,46 |
| Porte de l'air sortant de la cheminée. | m ³ /h | 509 * |
| Contenance de chaque récipient du diluant (pos. 1- Fig. 1) | L | 25 |
| Récipients utilisables au-dessous | N° | 2 |

1.6 NIVEAU SONORE.

Le niveau de bruit aérien émis par le laveur-pulvérisateur a été relevé dans des conditions normales de travail, à l'aide d'un phonomètre à intégrateur.

Les relevés ont été effectués conformément à la norme EN ISO 3746:1995 par un laboratoire compétent. Les essais ont donné les résultats suivants:

- Niveau moyen équivalent pondéré de pression acoustique: LpAm = 68,4 dB (A).
- Niveau de pression acoustique au poste de l'opérateur: LpA = 79,2 dB (A).
- Niveau de puissance acoustique conventionnelle: LwA = 88,5 dB (A).

1.7 PLAQUETTES ET AVIS DE DANGER.

Le laveur-pulvérisateur est muni d'une plaque du constructeur ainsi que de pictogrammes (étiquettes) qui signalent les risques résiduels présents sur la machine.

La Fig. 2 reproduit une plaquette et les avis de danger avec l'indication de l'endroit exact où la plaquette d'identification du constructeur est normalement apposée.

Les plaquettes ont la signification suivante:

- 1) Marque du fabricant, label CE, modèle, numéro de série et année de construction, pression maximum, Groupe, Catégorie et Type de danger ATEX, quantité de produit de lavage.
- 2) Danger de présence de substances et de vapeurs inflammables.
- 3) Lire attentivement les instructions contenues dans cette notice avant de commencer à utiliser la machine.
- 4) Défense d'allumer des flammes libres et défense de fumer près de la machine.
- 5) Mettre un masque de protection avant de commencer à travailler.
- 6) Enfiler des gants en caoutchouc avant de commencer à travailler.
- 7) Mettre des lunettes de protection avant de commencer à travailler.
- 8) Veiller à ce que les tuyaux soient bien introduits dans les récipients (cod.27 et 28 - fig.1).
- 9) Veiller à ne pas endommager les tuyaux sur les bords des récipients (cod.27 et 28 - fig.1).
- 10) Contrôler périodiquement le niveau du diluant dans les récipients afin d'éviter que ces derniers ne débordent.

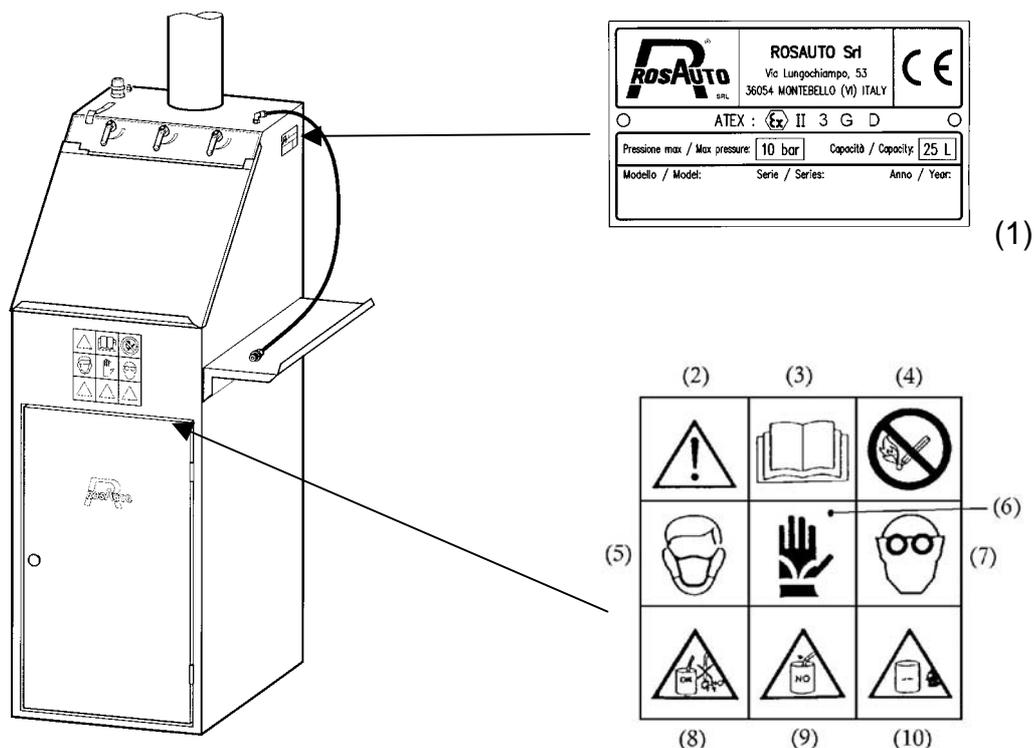


Figura 2



2. NORMES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Faire attention au signal de danger dans cette notice s'il y en a un, et respecter les dispositions de sécurité.

Les signaux de danger sont de trois niveaux:



AVERTISSEMENT

Ce signal prévient que si les opérations décrites ne sont pas correctement exécutées, elles causeront de graves lésions, la mort ou des risques à long terme pour la santé.



PRÉCAUTION

Ce signal prévient que si les opérations décrites ne sont pas correctement exécutées, la machine risque d'être endommagée.



AVERTISSEMENT

Lire attentivement les normes suivantes. quiconque n'applique pas les règles décrites ci-après, risque de subir des dommages ou de les causer aux personnes, aux animaux et aux choses. la rosauto décline toute responsabilité pour les dommages causés par la non-observation des normes de sécurité et de prévention des accidents décrites ci-après. de plus, la rosauto décline toute responsabilité pour les dommages causés par une utilisation impropre du laveur-pulvérisateur et/ou suite à des modifications apportées sans son autorisation.

2.1 TENUE VESTIMENTAIRE.

Utiliser une tenue adaptée au type de travail à effectuer. S'en tenir aux indications ci-après concernant, en particulier, l'utilisation du **Laveur pulvérisateur** et la manipulation des produits utilisés:

- **Il est obligatoire** d'utiliser des gants en caoutchouc résistant aux diluants pour éviter que les mains n'entrent en contact avec les produits de lavage.
- **Il est obligatoire** d'utiliser des lunettes de protection afin d'éviter toute projection de produit dans les yeux.
- **Il est obligatoire** d'utiliser un masque de protection pour éviter d'inhalier les gaz et les poussières

2.2 ÉCOLOGIE ET POLLUTION.

- **Il est interdit** d'utiliser le **Laveur pulvérisateur** pour laver ou dégraisser des objets destinés à entrer en contact avec des substances alimentaires.
- **Il est obligatoire** de respecter les lois en vigueur dans le Pays d'installation du **Laveur pulvérisateur** concernant l'utilisation et l'élimination des produits utilisés pour le nettoyage et le lavage des objets, et d'observer les recommandations des fabricants de ces produits.



2.3 UTILISATION EN TOUTE SÉCURITÉ.

- La **Lavatrice** est un'apparecchiatura progettata e costruita per essere utilizzato in ambienti in cui vi è **scarsa probabilità** que si manifestino atmosfere esplosive dovute a gas, vapori, nebbie o miscele di aria e polveri: la **Lavatrice** garantisce un livello di protezione normale conforme al **gruppo di apparecchi II, categoria 3, tipo di pericolo G D** secondo la direttiva 94/9/CE. **Si consiglia** comunque di posizionare l'apparecchiatura in un luogo perfettamente aerato, lontano da quadri elettrici, da fonti di calore e da scintille.
- **Il est interdit** d'utiliser le **Laveur-pulvérisateur** selon des modalités différentes de celles pour lesquelles il a été construit: l'appareil ne doit être utilisé que pour laver des pistolets à peinture (aéroglyphes), de petits récipients et objets souillés de peinture.
- **Il est interdit** d'utiliser le **Laveur-pulvérisateur** pour laver des objets souillés d'huile, mazout, graisse ou autres produits chimiques non indiqués dans le présent manuel.
- **Il est interdit** d'utiliser le **Laveur-pulvérisateur** avec des détergents ou produits de lavage non conformes à la loi.
- **Il est interdit** d'utiliser des diluants contenant des chlorurés ou des fluorures de carbone, tels par exemple: le Trichloro-1,1,1 éthane, le Chlorure de Méthylène ou autres substances à base d'hydrocarbures halogénés.
- **Il est interdit** d'utiliser ou de faire utiliser le **Laveur-pulvérisateur** à quiconque n'a pas complètement lu, compris et parfaitement assimilé les indications de ce manuel.
- **Il est interdit** d'utiliser ou de faire utiliser le **Laveur-pulvérisateur** par du personnel n'étant pas ni convenablement formé, ni compétent ou en mauvais état de santé.
- **Il est interdit** de forer, rayer ou d'érafler les parois du **Laveur-pulvérisateur** avec des métaux. Cela pourrait provoquer des étincelles.
- **Il est interdit** de poser des objets aux dimensions non adéquates et de poids supérieur à 10 kg sur le plan de travail (pos. 25A fig.1) du **Laveur-pulvérisateur**
- **Il est interdit** de débrancher et rebrancher fréquemment le tuyau d'alimentation en air au raccord (pos.12 fig.1).
- **Il est interdit** d'utiliser de nylon, plastique, laine de verre, fibre de verre ou autre sur ou contre le **Laveur-pulvérisateur** afin de ne pas provoquer de courants électrostatiques.
- **Il est obligatoire** de contrôler si tous les dispositifs de sécurité sont en parfait état avant d'utiliser le **Laveur-pulvérisateur**.
- **Il est obligatoire** de vérifier si le diluant n'est pas corrosif avant de commencer le cycle de lavage. Si l'on remarque des traces de corrosion sur les tuyaux à l'intérieur de la cuve de lavage ou sur le plan de travail, arrêter le cycle de lavage et changer immédiatement de diluant.
- **Il est obligatoire** de relier le câble extérieur de la terre (pos. 74 fig.1) à l'installation de l'atelier avant d'utiliser le **Laveur-pulvérisateur**.
- **Il est obligatoire**, au cours du chargement et déchargement des récipients de diluant, de veiller à ne pas en renverser le contenu sur le sol.
- **Il est obligatoire**, avant d'utiliser le **Laveur-pulvérisateur**, de contrôler si les tuyaux de remplissage et de vidange du diluant (pos. 7-23-24-26 fig.1) sont bien introduits dans leurs récipients respectifs. Veiller à ne pas les plier et contrôler qu'ils ne sont pas endommagés. Contrôler également que le tuyau de vidange (pos. 26 fig.1) est toujours bien en pente et que l'extrémité n'est pas immergée dans le diluant.
- **Il est obligatoire** de nettoyer périodiquement le filtre à sec (pos. 20 fig.1).
- **Il est obligatoire** de nettoyer périodiquement le plan de travail (pos.25 fig.1) et le convoyeur (pos.5 fig.1).
- **Il est obligatoire** de contrôler périodiquement le niveau du diluant dans les récipients (pos. 27 et 28 fig.1) pour éviter qu'il ne déborde.
- **Il est conseillé** de ne pas utiliser d'appareils à souder ou à flamme libre, et de ne pas manipuler des matériaux incandescents à proximité du **Laveur-pulvérisateur**.
- **Il est conseillé** de se familiariser avec les dispositifs de commande et leurs fonctions.
- Au cas où la peau ou les yeux entreraient en contact avec les produits utilisés pour le lavage, **il est conseillé** de rincer abondamment à l'eau.
- **Il est conseillé**, avant de commencer à travailler, de verser 8 litres de diluant dans le récipient (pos. 27 fig.1).
- **Il est conseillé** de remplacer le diluant usé lorsque l'on le retient nécessaire et de le remettre à des entreprises spécialisées dans le traitement.



DANGER

Il est interdit de vaporiser et/ ou souffler avec le pistolet dirigé vers l'opérateur ou une autre personne. CELA POURRAIT NUIRE GRAVEMENT A LA SANTÉ.

Avant de commencer à utiliser le Laveur-pulvérisateur, s'assurer que les prescriptions suivantes sont respectées

- **Il est interdit** d'utiliser de l'eau pour éteindre les incendies si les matières avec lesquelles l'eau entrerait en contact, peuvent réagir et augmenter considérablement la température ou développer des gaz inflammables ou nocifs.
- **Il est obligatoire** de pourvoir à ce que le bâtiment soit équipé d'extincteurs, même portables d'urgence, adaptés aux conditions d'utilisation. Ces appareils doivent être conservés en bon état de marche et contrôlés au moins une fois tous les 6 mois par du personnel spécialisé.
- **Il est obligatoire** d'assurer l'éloignement aisé et rapide des travailleurs du lieu de danger en cas de besoin.

3. TRANSPORT ET DECHARGEMENT.

Le laveur-pulvérisateur est expédié dans une boîte en carton avec l'indication "fragile" et "ne pas retourner". Etant donné son poids réduit, la boîte en carton peut être manipulée par deux personnes sans avoir recours à des appareils de levage.

4. EMPLACEMENT.

Il est indispensable que la machine à laver soit placée sur un plan lisse et parfaitement horizontal, loin des panneaux électriques, de sources de chaleur. Il est obligatoire d'installer le **Laveur-pulvérisateur** dans un endroit aéré, à une température non inférieure à 10°C, dans des emplacements où il est **peu probable** qu'il se crée des atmosphères explosives dues à des gaz, vapeurs, brouillards ou mélanges d'air et de poussières (conformément à la directive 94/9/CE, groupe d'appareils II – catégorie 3, type de danger gaz (G) et poussières (D)).



AVERTISSEMENT

La pression maxi de l'air comprimé doit être limitée à 10 bar. Si la soupape de sûreté du compresseur de l'installation de l'atelier est réglée sur une pression supérieure à 10 bar, il est obligatoire d'installer, sur la prise prévue pour l'alimentation, un groupe filtre-régulateur/détendeur équipé d'un manomètre et de régler la pression sur une valeur de 8-9 bar.

4.1 CONTROLES A LA PREMIERE MISE EN MARCHÉ

Lors de la mise en place du laveur-pulvérisateur, il y a lieu de contrôler et, s'il le faut, d'adapter les installations techniques situées dans l'usine.

La pression de l'air comprimé d'alimentation du laveur-pulvérisateur doit être de 6 bars au minimum. Dans le cas contraire, prévoir un réservoir d'air d'accumulation pour assurer le niveau minimum d'autonomie du laveur-pulvérisateur.



AVERTISSEMENT

Toutes les opérations suivantes d'installation, de réglage et d'essai doivent obligatoirement être effectuées par du personnel qualifié et responsable garantissant un travail conforme aux normes de sécurité applicables dans le domaine mécanique et pneumatique.

4.2 INSTALLATION.

Lors de l'installation du **LAVE-PISTOLETS**, suivre les instructions indiquées ci-après:

- Allonger le tuyau souple de vidange (pos. 16 fig.1) et l'introduire dans l'orifice au-dessus du **LAVE-PISTOLETS** le positionner de façon à ce qu'il soit parfaitement vertical sur au moins 1 mètre et le raccorder à l'extérieur de l'endroit. Si l'orifice de sortie est à plus de 2 mètres, il est conseillé d'utiliser un tube en fer zingué (pas en plastique) de 15 cm de diamètre, et de monter le coude le plus loin possible du **LAVE-PISTOLET** (voir figure AS).

Exemple: Si le tuyau de vidange mesure 5 mètres de long, poser au moins 3 - 4 mètres en vertical et 2 - 1 mètres en horizontal, et non 1 mètre en vertical et 4 en horizontal.

- Relier le tuyau souple pour l'alimentation du pistolet (pos. 4 fig. 1) au raccord (pos. 10 fig. 1).
- Relier au raccord (pos. 12 fig. 1) le tuyau d'alimentation, en air filtré, ayant un orifice d'au moins 8 mm. Nous vous conseillons d'utiliser un raccord d'entrée de l'air à enclenchement rapide afin de faciliter le graissage périodique (3-4 fois par an) avec de l'huile pour nébuliseurs
- Brancher le câble de terre extérieur (pos. 74 fig.1) à l'installation de l'atelier.
- Relier le câble extérieur de la terre (pos. 74 fig.1) à l'installation de l'atelier.
- Il est conseillé, avant l'utilisation, de passer un vernis pelliculaire sur les parois frontales et latérales internes pour simplifier le nettoyage périodique

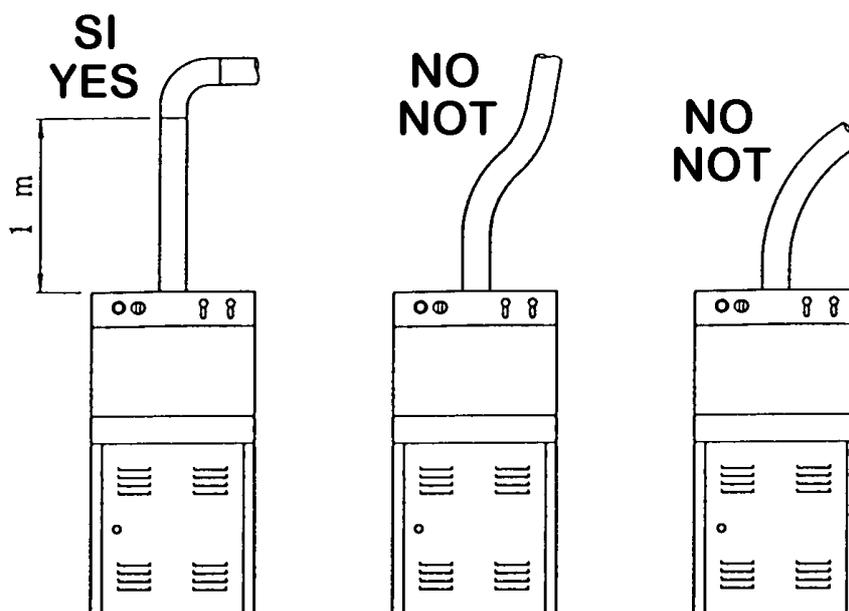


Figura AS



5. NOTICE D'EMPLOI.

- Prendre un récipient de **25 l** plein de diluant propre (pos.28 fig.1), et un autre vide, de la même capacité (pos.27 fig.1)
- Verser environ **8 litres** de diluant propre, du récipient (pos.28 fig.1) dans le récipient (pos.27 fig.1).
- Mettre les deux récipients dans la cuve de collecte (pos. 47 fig.1) à l'intérieur du Laveur-pulvérisateur.
- Dans le récipient (pos.28 fig.1) introduire les deux tuyaux (pos.23 fig.1) et (pos.24 fig.1) et dans le récipient (pos.27 fig.1) introduire les deux tuyaux (pos.7 et 26 Fig.1). Ce dernier récipient sera également utilisé pour récupérer le diluant usé après le lavage.
- Relier le câble extérieur de la terre (pos. 74 fig.1) à l'installation de l'atelier.

5.1 MODE D'EMPLOI.

Avant de commencer à utiliser le **lave-pistolets**, il est obligatoire de lire et de comprendre les instructions ci-après.

- C Le lave-pistolets permet de laver manuellement des pistolets et des accessoires souillés de peinture.
- Effectuer des essais de couleur.

6. LAVAGE DES PISTOLETS.

6.1 LAVAGE INITIAL.

- Ouvrir le volet (pos. 11 fig.1) du lave-pistolets.
- Démontez le pistolet sur la tôle perforée (pos. 25 fig.1).
- Vider ce qui reste dans un récipient externe au lave-pistolets.
- Actionner le levier (pos.17 fig.1) pour vider le détergent souillé et à l'aide d'un pinceau, effectuer le premier lavage du pistolet.

6.2 LAVAGE FINAL.

Le lavage final peut être effectué à l'aide de:

- Le nébuliseur (pos.22 fig.1), actionné par le levier (pos.18 fig.1).
- La pompe du détergent propre (pos.21 fig.1), actionné par le levier (pos.19 fig.1).

Après avoir choisi le type de lavage à effectuer, il faut:

- Brancher du pistolet au tuyau d'alimentation en air comprimé (pos.4 fig.1).
- Faire entrer du diluant nébulisé par l'orifice d'aspiration de la peinture du pistolet.
- Vaporiser pour rincer l'intérieur du pistolet.

7. ESSAIS DE COULEUR.

- Placer la fiche à vaporiser sur la tôle perforée (pos. 25 fig.1) du plan supérieur.
- Brancher le pistolet au tuyau souple de l'air (pos. 4 fig.1).
- Effectuer les essais de couleur, en vaporisant la peinture au pistolet de façon **discontinue**.

8. SYSTEME PNEUMATIQUE

Le schéma de fonctionnement de l'installation pneumatique est représenté à la fig. 3.

- | | |
|---|--|
| 1 - Filtre à air. | 8- Clapet à bille (commande détergent propre). |
| 2- Vanne à 3 voies NC (volet supérieur). | 9- Petite pompe Venturi |
| 3- Clapet à bille (commande détergent souillé). | 10- Récipient détergent propre. |
| 4- Petite pompe Venturi détergent souillé. | 11- Etrangleur Ø 1,8 mm. |
| 5- Récipient détergent souillé. | 12- Eventuel pistolet à peinture. |
| 6- Clapet à bille (commande nébuliseur). | 13- Souffleur (aspiration des fumées) |
| 7- Nébuliseur. | |

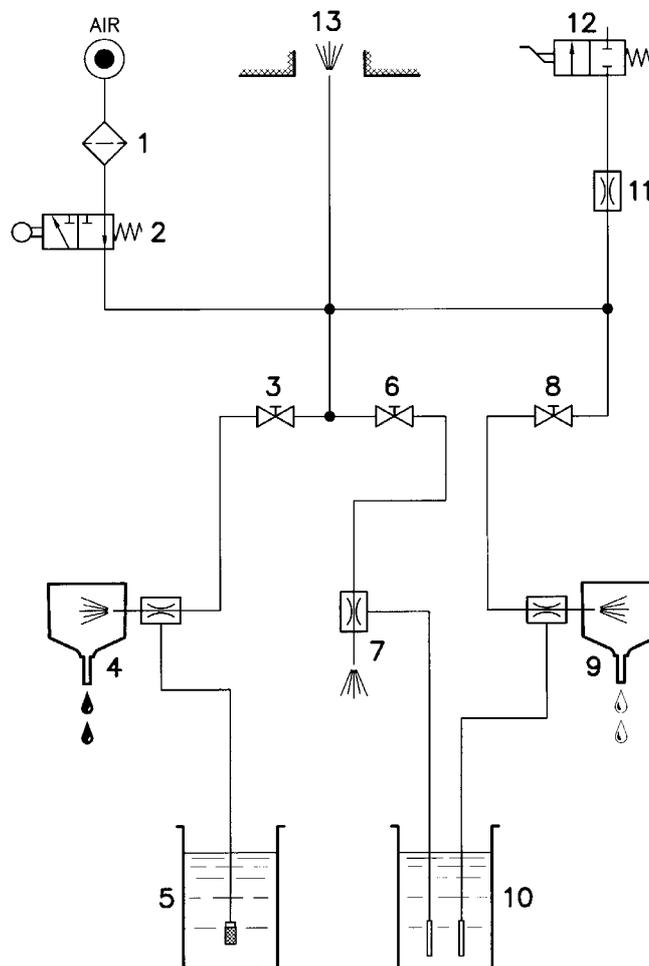


Figure 3.

8.1 FONCTIONNEMENT.

L'air comprimé en entrée passe par le filtre 1, alimente la vanne 2. Volet supérieur ouvert (pos.11 fig.1), la vanne 2 alimente les clapets à bille 3, 6, 8 et le souffleur 13, il passe en outre par un étranglement 11, permettant l'utilisation d'un pistolet 12.

Le clapet à bille 3 étant ouvert, la pompe 4 fonctionne par effet venturi et puise le liquide usé du récipient 5.

Le clapet à bille 6 étant ouvert, le nébuliseur 7 fonctionne par effet venturi.

Le clapet à bille 8 étant ouvert, la pompe 9 fonctionne par effet venturi.

Ils puisent tous les deux le liquide propre du récipient 10.

9. DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ.



AVERTISSEMENT

**Les dispositifs suivants ne doivent pas être manipulés frauduleusement ou exclus.
Ils doivent toujours être en parfait état.**

- Soupape de sûreté (pos. 41 fig.1) qui actionne l'aspiration des vapeurs lorsque l'opérateur ouvre le volet (pos. 11 fig.1) du lave-pistolets.
- Branchement du câble de terre livré avec la machine (pos. 74 fig.1).
- Crochet de soutien du volet supérieur (pos. 42 fig.1).
- Buse d'aspiration des vapeurs (pos.15 fig.1).
- Cuve de récolte (pos.47 fig.1).

10. ENTRETIEN ET CONTROLES PÉRIODIQUES.

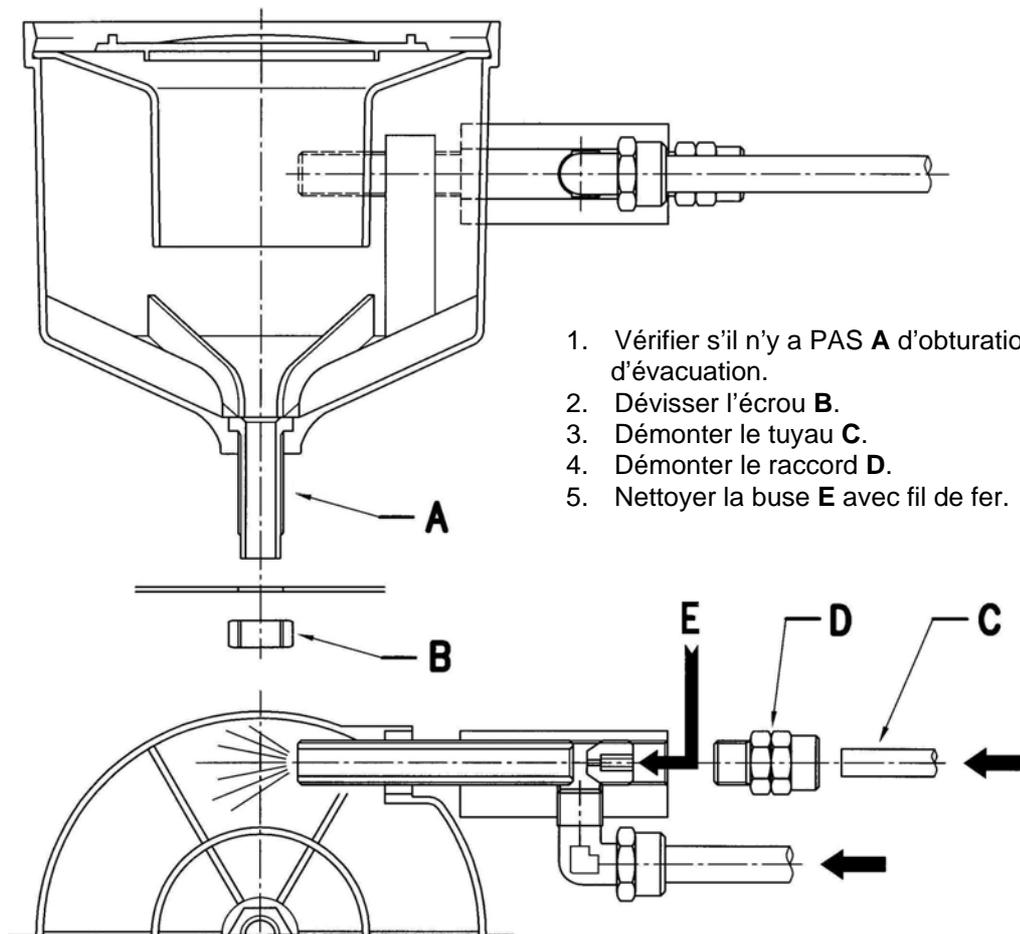
Les opérations d'entretien ordinaire sont indiquées ci-après.

Les opérations d'entretien extraordinaire (réparations de pièces fondamentales de la machine) ne peuvent être effectuées que par du personnel spécialisé.

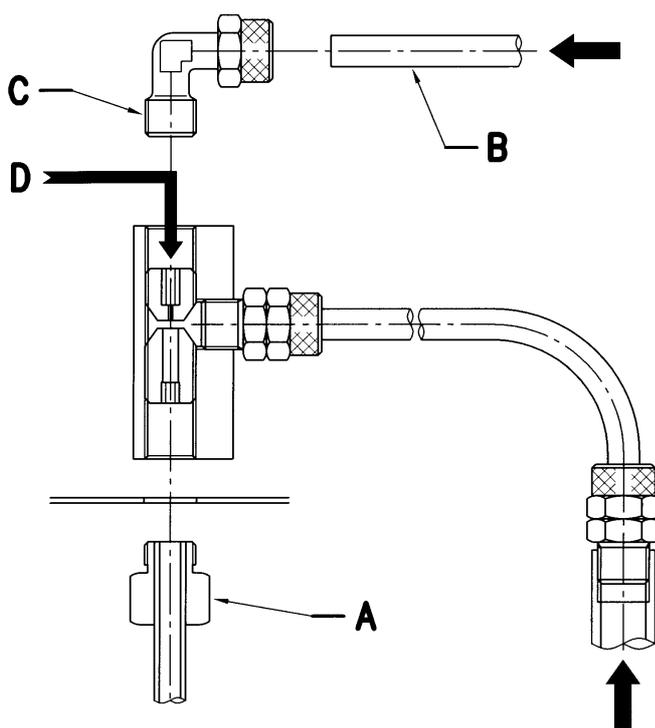
- Graisser, 3-4 fois par an, l'installation pneumatique de la façon suivante: débrancher l'alimentation en air comprimé du raccord d'entrée de l'air (pos. 12 - fig.1) et verser environ une cuillère d'huile pour nébuliseurs dans le raccord (pos. 12 - fig.1).
- Nettoyer le filtre d'entrée du diluant.
- Contrôler et nettoyer de temps en temps le filtre d'entrée de l'air, situé dans le raccord (pos. 12 - fig.1), si possible sans démonter le raccord.
- Contrôler que le niveau de diluant dans les récipients (cod. 27 et 28 - fig.1) ne soit pas trop élevé afin que ces derniers ne débordent pas.
- Contrôler que les tuyaux (pos. 7-23-24-26 fig.1) ne soient pas pliés, usés ou cassés et qu'ils soient bien introduits dans les récipients (cod. 27 et 28 - fig.1).
- Contrôler que le tuyau de vidange (pos. 26 - fig.1) soit toujours bien en pente et que son extrémité ne soit pas immergée dans le diluant.
- Lorsque l'on vide le récipient de diluant usé (pos. 27 - fig.1) en nettoyer et en rincer le fond.
- Vérifier que la machine soit toujours reliée à la terre.
- Contrôler que le tuyau d'évacuation des vapeurs (pos. 16 - fig. 1) soit parfaitement vertical.

10.1 ASPIRATION INSUFFISANTE DES VAPEURS.

- **Contrôler que la pression de l'air à l'entrée soit d'au moins 6 bars.**
- Contrôler que le tuyau d'évacuation (pos. 16 fig.1) soit parfaitement vertical sur au moins 1 mètre.
- Démonter et nettoyer le filtre d'entrée de l'air, situé à l'intérieur du raccord (pos. 12 fig.1).
- Nettoyer ou remplacer le filtre à sec (pos. 20 fig.1).
- Nettoyer les buses d'aspiration (pos. 15 fig.1).

10.2 NETTOYAGE PETITE POMPE VENTURI.


1. Vérifier s'il n'y a PAS **A** d'obstructions dans le tuyau d'évacuation.
2. Dévisser l'écrou **B**.
3. Démontez le tuyau **C**.
4. Démontez le raccord **D**.
5. Nettoyer la buse **E** avec fil de fer.

10.3 NETTOYAGE NEBULISEUR.


1. Démontez le raccord **A**.
2. Démontez le tuyau **B**.
3. Démontez le raccord **C**.
4. Nettoyer la buse **D** avec fil de fer.

**11. LISTE DES PIECES DE RECHANGE**

| | |
|-----------|--|
| 160 – 4 | Tuyau souple alimentation en l'air du pistolet. |
| 160 – 7 | Tuyau alimentation détergent souillé. |
| 160 – 8 | Pompe à venturi détergent souillé. |
| 160 – 11 | Porte supérieure de blocage. |
| 160 – 11A | Porte inférieure. |
| 160 – 12 | Raccord entré air avec filtre interne. |
| 160 – 15 | Buses aspiration vapeurs. |
| 160 – 16 | Tuyau décharge vapeurs. |
| 160 – 17K | Vanne commande pompe détergent souillé. |
| 160 – 17L | Leviers de commande uniquement. |
| 160 – 18K | Kit tableau de commandes complet. |
| 160 – 19K | Kit Vanne pompe détergent propre. |
| 160 – 20 | Filtre à sec. |
| 160 – 21 | Pompe à venturi détergent propre. |
| 160 – 22 | Nébuliseur détergent propre. |
| 160 – 23 | Tuyau souple alimentation nébuliseur – détergent propre. |
| 160 – 24 | Tuyau souple alimentation pompe détergent propre. |
| 160 – 25 | Console latérale. |
| 160 – 25A | Grille. |
| 160 – 26 | Tuyau souple vidange détergent souillé. |
| 160 – 41 | Vanne commande aspiration automatique des vapeurs. |
| 160 – 42 | Crochet de soutien de la porte inférieure. |
| 160 – 47 | Cuve de récolte. |
| 160 - 72 | Adhésif tableau de commandes. |
| 160 – 74 | Fil de terre à l'extérieur. |